

■ Un horizon qui s'élargit

L'aire d'observation de l'Agence s'agrandit. Historiquement construite autour de l'agglomération stéphanoise, elle couvre aujourd'hui l'ensemble du département et s'étend à l'ensemble de l'espace régional dans le cadre des travaux du réseau des 3 Agences d'urbanisme de Rhône-Alpes, Urba³ (serveur de données commun et analyses partagées).

■ Stratégie d'observation 2010-2011

Outre les objectifs spécifiques déclinés pour chaque Observatoire, quatre axes majeurs sont dégagés pour renforcer et consolider le dispositif d'observation de l'Agence d'Urbanisme :

- Renforcer l'association des partenaires dans la définition des contenus
- Favoriser la transparence et l'accès aux résultats (réalisation d'un catalogue, mises en ligne, publications synthétiques ...)
- Développer une observation transversale avec la montée en puissance de l'observatoire du Développement Durable
- Contribuer à l'observation en réseau 3 Agences Lyon-Saint-Etienne-Grenoble (serveur Urba³)

Juin 2010

**Système
d'observation
d'épures**

epures
L'Agence d'urbanisme
de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
BP 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 9
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com - web : www.epures.com

Systeme d'observation d'epures



■ Une base pour les études

Les 8 observatoires thématiques et transversaux* constituent le socle des études conduites à l'Agence. Y sont puisés les éléments nécessaires à la constitution des diagnostics mais également les éléments de contexte des actions et projets.

L'observation éclaire les politiques publiques conduites sur le territoire et permet d'anticiper et guider l'action publique.

*économie, habitat, foncier, déplacements, environnement, démographie, développement durable, quartiers.

■ Une vision du territoire

Le partenariat mobilisé autour des observatoires thématiques et transversaux construit une vision du territoire. Celle-ci s'impose progressivement comme la base d'un diagnostic partagé et transversal croisant l'habitat, l'économie, les déplacements, l'environnement ...

■ Une mise en perspective

L'observation permet de comparer notre territoire à d'autres. Elle offre la possibilité de le situer dans des espaces plus vastes et d'en dégager, ainsi, les spécificités.

epures
L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

**Systeme
d'observation
d'epures**